Durant les deux dernières décennies, divers rapports de l'ONU, notamment l'étude menée en 1996 par Graça Machel et le rapport relatif à son examen décennal, ont relevé avec préoccupation que la nature des conflits armés et les tactiques utilisées s'étaient modifiées. Cette évolution a créé de nouvelles menaces pour les enfants. Ceux-ci sont devenus plus vulnérables en raison des nouvelles tactiques utilisées lors des conflits, de l'absence de champs de bataille clairement définis, de l'accroissement du nombre et de la diversification des parties aux conflits, qui rendent ceux-ci plus complexes, et du fait que certains lieux, comme les écoles et les hôpitaux, qui traditionnellement constituaient des refuges, sont désormais délibérément pris pour cible. De plus, l'accroissement des activités terroristes et antiterroristes brouillent parfois la distinction entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas dans la lutte contre les menaces à la sécurité.

Protection des enfants durant les opérations militaires

Les caractéristiques nouvelles des conflits, notamment l'utilisation de nouvelles technologies, exposent les enfants à davantage de risques durant les hostilités. En cas d'attaques aériennes et d'utilisation de drones, par exemple, il est fréquent que des enfants soient blessés ou tués. Bien que de telles attaques ne soient pas interdites en tant que telles pas le droit international humanitaire, elles ne doivent être disproportionnées. Les États Membres devraient faire preuve de prudence lorsqu'ils adoptent de telles tactiques et mettre en place des mesures de protection efficaces pour que les opérations militaires ne fassent aucune victime civile.

Utilisation des enfants comme instruments de violence

L'utilisation d'enfants pour transporter des explosifs ou poser des engins explosifs est de plus en plus préoccupante. Au cours des dernières années, de plus en plus d'enfants ont été utilisés pour perpétrer des attentats suicides, ou des attentats à l'explosif à leur insu, ne sachant même pas qu'ils transportaient des explosifs dont la mise à feu s'effectue à distance. Souvent, les filles et les garçons, parfois âgés de 8 ans seulement, ne sont pas conscients de ce qu'ils font et des conséquences des actes qu'on les pousse à commettre. Il est fréquent que ces actes causent leur propre mort et celle de civils, notamment d'autres enfants.

Enfants détenus

En outre, les États procèdent de plus en plus souvent à l'arrestation et au placement en détention d'enfants associés à des groupes armés, parce qu'ils les perçoivent comme constituant une menace à leur sécurité nationale ou parce qu'ils auraient participé aux hostilités. Nombre de ces enfants sont détenus dans des conditions déplorables en violation des normes internationales relatives à la justice des mineurs.

Attaques contre l'éducation

Un trait marquant de l'évolution de la nature des conflits est constitué par les attaques délibérées contre les établissements d'enseignement, ainsi que contre les écoliers et les enseignants. Outre les destructions d'établissements scolaires et les dommages causés à ces structures, des attaques à l'acide et au gaz contre des écolières se rendant à l'école ont également été signalées, ainsi que des tirs d'armes à feu et des attentats suicides dans les locaux scolaires. Dans certains contextes, les écoles sont également un des principaux lieux de recrutement d'enfants. Ailleurs, les bâtiments scolaires sont utilisés comme base militaire et deviennent des cibles stratégiques.